



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

régime social des indépendants

Question écrite n° 103176

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation actuelle qui voit, à la suite de dysfonctionnements répétés, nombre de travailleurs indépendants avoir une image dégradée de l'organisme susceptible de leur faire quitter leur régime de protection sociale au risque de choisir un dispositif moins avantageux. Selon les résultats du baromètre réalisé par le syndicat des travailleurs indépendants, 76 % d'entre eux ont un avis négatif du régime et 94 % estiment que celui-ci ne constitue pas une amélioration de leur protection sociale depuis sa mise en place en 2008. 78 % des sondés « jugent que les services du RSI ne se sont pas améliorés ces dernières années, malgré les efforts déployés pour corriger et gommer les multiples dysfonctionnements comme les calculs erronés de cotisation, la réception de courriers contradictoires, et la difficulté à joindre un interlocuteur ». 23 % des indépendants envisagent de changer de statut en 2017. Face à ces chiffres, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre, les constats sur les dysfonctionnements du RSI étant à chaque fois accablants.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103176

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1560

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)